



UNION
REGIONALE DES
SYNDICATS DE L'
EDUCATION
NATIONALE

LA CGT ÉDUC'ACTION
MIDI-PYRENEES

7, PLACE DU FER
A CHEVAL
31300 TOULOUSE

fédération de l'
éducation, de LA
RECHERCHE ET DE LA
CULTURE

Toulouse le 6 décembre 2013

Déclaration des élu-e-s CGT Éduc'Action

CAPA promotion d'échelon des PLP

La promotion d'échelon est devenue pour les personnels un moment important et attendu par tous. La raison en est simple : il s'agit désormais de la seule réelle possibilité de rattrapage de perte de pouvoir d'achat.

La perte de pouvoir d'achat qui s'aggrave ainsi depuis 2000 engendrée par le blocage des salaires de la fonction publique, aggravée par l'accélération des réformes sur les retraites et le blocage du point d'indice maintenue par l'actuel gouvernement est inadmissible.

Ainsi, depuis 2000, le point d'indice a perdu 13 % de sa valeur. Les traitements nets quant à eux ont reculé de 16 %.

Aucune évolution n'est prévue pour 2014 et le gouvernement est obligé de revaloriser les plus bas salaires en ajoutant des points d'indice en bas de grille afin que ceux des fonctionnaires qui sont les plus mal lotis (catégories C) ne se retrouvent pas « mécaniquement » sous le Smic.

Entre les réformes successives des retraites qui ont vu les durées de travail s'allonger en même temps qu'on augmentait la ponction sur les salaires et le transfert des charges de sécurité sociale vers les complémentaires santé, dont la MGEN, le pouvoir d'achat des fonctionnaires en général et celui des enseignants en particulier est particulièrement mis à mal.

Et ce n'est pas le régime indemnitaire individuel mis en place sous la précédente mandature et maintenu en l'état qui pourra améliorer quoique ce soit. Au contraire, le très récent **rapport sur l'état de la fonction publique 2013** montre que ces régimes aggravent encore les disparités entre les personnels et notamment entre les hommes et les femmes, largement défavorisées par ce type de politique (une fois de plus, devrions nous dire !).

Dans un communiqué commun du 7 novembre, huit organisations syndicales de la Fonction publique (CGT, CFDT, CFTC, CGC, FAFPT, FSU, Solidaires et UNSA) exigent une autre politique salariale dans la Fonction publique. Elles dénoncent une politique d'austérité qui fait, notamment que près d'un agent sur 5 touche une rémunération proche du SMIC. Elles annoncent une semaine d'actions locales diversifiées du 9 au 13 décembre 2013.

S'agissant de la présente CAPA, nous tenons tout d'abord à remercier les personnels de la DPE pour leur disponibilité, la qualité et la rapidité des réponses apportées.

La promotion d'échelon : celle-ci est tributaire des 2 notations : administrative et pédagogique.

La CGT Educ'action rappelle que si elle n'est pas opposée à l'évaluation des personnels, celle-ci doit se faire véritablement dans un objectif de progression et d'amélioration du service public d'éducation.

La CGT Educ'action dénonce depuis des années les notations administratives et pédagogiques telles que conçues actuellement et qui participent de plus en plus souvent d'une logique de mérite à laquelle nous sommes totalement opposés.

Nous le constatons aujourd'hui encore avec des disparités évidentes à plusieurs niveaux : celui de la notation et celui de la périodicité.

En effet des écarts de notation sont évidents et ne peuvent qu'entraîner la confusion chez les collègues qui s'interrogent légitimement lorsqu'on leur explique que leur note doit « entrer dans un intervalle défini à l'avance ».

Quant à la périodicité, la corrélation entre l'ancienneté des inspections et la non promotion est évidente. Et ce n'est pas le correctif sur la note pédagogique du fait de son ancienneté supérieure à 3 années ou plus qui y changent quoique ce soit, car pour près de 60% des collègues en « bénéficiant », celui n'a aucune incidence sur les chances d'être promu autrement qu'à l'ancienneté.

A l'instar de ce qui se fait chez nos collègues certifiés, nous demandons qu'une commission d'harmonisation, à même d'éviter des écarts de notation parfois très importants et donc de traitements selon les disciplines, soit mise en place pour le corps des Plp.

Le Ministère a ouvert des discussions avec les organisations syndicales sur les métiers et les parcours professionnels des personnels de l'Éducation nationale, dont les quelques éléments dont nous avons eu connaissance, laissent présager, à nouveau, un alourdissement des tâches qui nous incombent.

C'est dans ce contexte que, nous rappelons que la Cgt Educ'action défend un avancement de carrière unifié pour toutes et tous, sur la base du grand choix, dans une grille rénovée, accélérée et incluant les indices de la Hors Classe.

Nous rappelons également à l'occasion de cette CAPA certaines de nos revendications dont la réévaluation immédiate des salaires pour l'ensemble de la fonction publique à hauteur de 70 points d'indices minimum ainsi que la revalorisation de ce point d'indice avec un rattrapage d'au moins 15% correspondant à la perte de pouvoir d'achat du point d'indice depuis le 1^{er} janvier 2000 sur l'indice des prix. La ré-indexation du point d'indice sur l'inflation (désindexé en 1983) permettrait de rétablir une juste progression à l'avenir.

Toulouse, le 6 décembre 2013